

Chapitre F
LES AGRÉGATS

Document de travail

F1 Champ d'application

▲ Pas de correspondance avec RDA

F1.1 Manifestation agrégat

▼ Correspondance avec RDA : **20.12.56.08** – modification

Une **manifestation agrégat** (aussi appelée simplement « agrégat ») est une manifestation qui matérialise plusieurs expressions. Ces expressions peuvent réaliser une ou plusieurs œuvres. Un agrégat peut être publié comme une manifestation en plusieurs parties.

Il existe trois catégories d'agrégats :

- Agrégats constitués de collections d'expressions ;
- Agrégats constitués d'expressions parallèles ;
- Agrégats constitués par augmentation.

F1.1.1 Agrégats constitués de collections d'expressions

▼ Correspondance : **18.59.39.29** – modification (précision)

Un **agrégat constitué d'une collection d'expressions** réunit dans une même manifestation plusieurs expressions créées de façon indépendante. Ce peuvent être des expressions ou des fragments d'expression(s) de la même œuvre ou d'œuvres différentes.

Exemples d'agrégats constitués de collections d'expressions :

- anthologies ;
- éditions d'œuvres complètes ou choisies ;
- nouvelles ou romans publiés ensemble dans un seul volume ;
- albums phonographiques ;
- coffrets de films ou de jeux vidéo ;
- périodiques (agrégats d'articles) et leurs numéros isolés ;
- livres composés de contributions écrites de manière indépendante (mélanges, actes de congrès, ouvrages collectifs sous la direction d'un ou plusieurs agents).

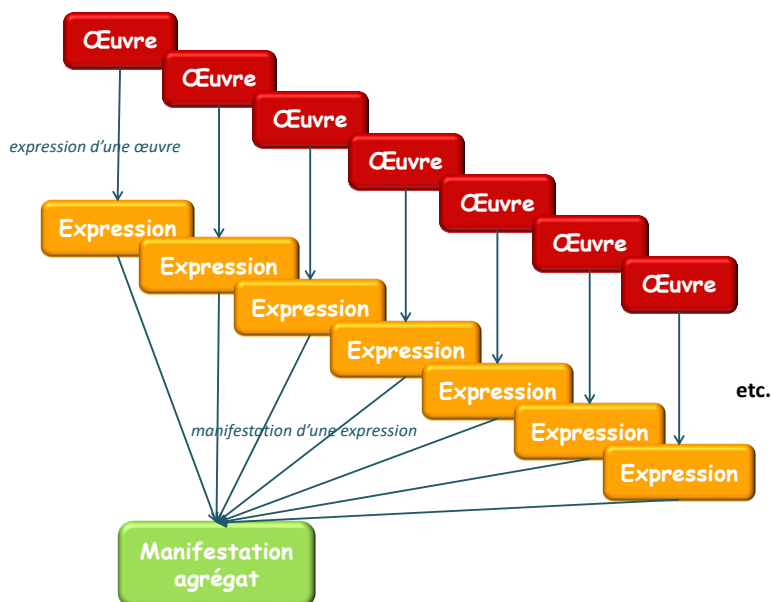


Figure 1 - Schéma illustrant une collection d'expressions

F1.1.2 Agrégats constitués d'expressions parallèles

▼ *Correspondance* : [02.74.32.68](#) – *précision*

Un **agrégat constitué d'expressions parallèles** réunit plusieurs expressions équivalentes de la même œuvre. Il s'agit le plus souvent d'expressions de l'œuvre en plusieurs langues.

Exemples d'agrégats constitués d'expressions parallèles :

- publication, sous forme imprimée ou numérique, dématérialisée ou non, d'un texte dans sa langue originale accompagné d'une traduction, publications officielles en plusieurs langues (pays ayant plusieurs langues officielles, collectivités internationales) ;
- DVD ou Blu-ray contenant un film avec la possibilité de choisir entre des langues de doublage et des langues de sous-titrage ;
- publication contenant plusieurs versions d'une même œuvre (versions successives, versions longue et courte d'un film, arrangements musicaux, etc.).

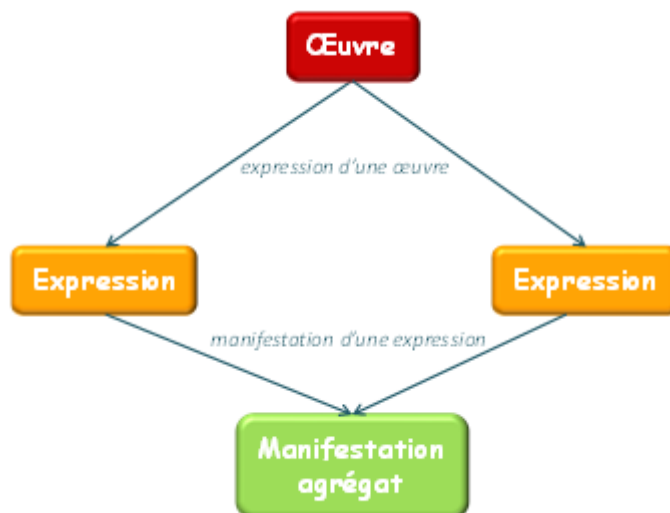


Figure 2 - Schéma illustrant des expressions parallèles

F1.1.3 Agrégats constitués par augmentation

▼ *Correspondance* : [19.95.87.20](#)

Un **agrégat constitué par augmentation** réunit plusieurs expressions dont l'une est l'expression d'une œuvre principale, et les autres les expressions d'une ou plusieurs œuvres secondaires qui la complètent (appareil additionnel qui ne fait pas partie intégrante de l'œuvre principale et ne change pas l'expression de celle-ci).

L'appareil d'augmentation peut ou non être considéré suffisamment important pour justifier une identification bibliographique distincte.

Exemples d'agrégats constitués par augmentation :

- éditions d'une œuvre accompagnée de préfaces, introductions, illustrations, notes, etc. ajoutées par l'éditeur ;
- DVD d'un film accompagnés de bonus (*making of*, etc.) ;
- logiciels accompagnés d'un manuel d'utilisation.

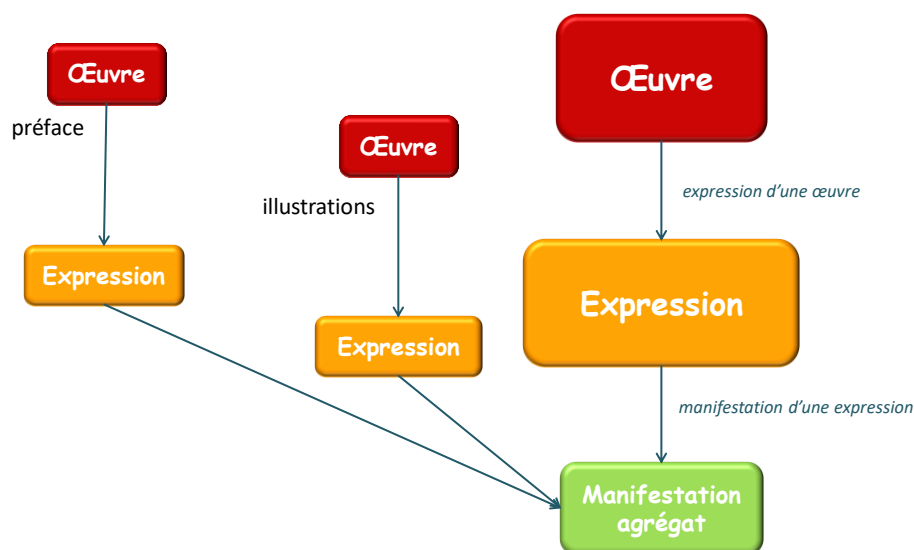


Figure 3 - Schéma illustrant une augmentation

F1.2 Œuvre agrégative

▼ *Correspondance* : 91.22.30.75 – *Divergence*

Une **œuvre agrégative** est une œuvre dont l'essence consiste à réunir des expressions ou des fragments d'expressions d'œuvres distinctes ou de la même œuvre.

Sur l'identification d'une œuvre agrégative, voir [6.1.1.1 Critères d'identification d'une œuvre distincte](#).

EXEMPLES

Anthologie de la poésie baroque

Les classiques du cinéma burlesque

Les plus beaux airs de Verdi

F1.3 Expressions

Pour les agrégats, le code de catalogage RDA-FR distingue trois types d'expressions.

F1.3.1 Expression agrégative

▼ *Correspondance* : 88.69.69.51 – *Divergence*

Une **expression agrégative** est une expression réalisant une œuvre agrégative. L'expression agrégative met en œuvre la [relation d'agrégation](#) pour réunir des expressions selon les critères définis par le créateur de l'œuvre agrégative, donnant ainsi naissance à une expression agrégat.

F1.3.2 Expression agrégat

▼ *Pas de correspondance dans RDA*

Une **expression agrégat** est une expression résultant du processus d'agrégation mis en œuvre dans l'expression agrégative. L'expression agrégat est matérialisée dans une ou plusieurs manifestations agrégat.

Une expression agrégat peut avoir pour attribut tout élément d'identification de l'entité [Expression](#), précisé au besoin par le sous-élément Couverture de l'agrégat.

F1.3.3 Expression d'agrégation

▼ Pas de correspondance dans RDA

Une **expression d'agrégation** est une expression qui réalise l'intégration dans une même description de l'expression agrégative et de l'expression agrégat. Cette notion correspond à la fois au processus d'agrégation et au résultat final et englobe donc les notions d'expression agrégative et d'expression agrégat.

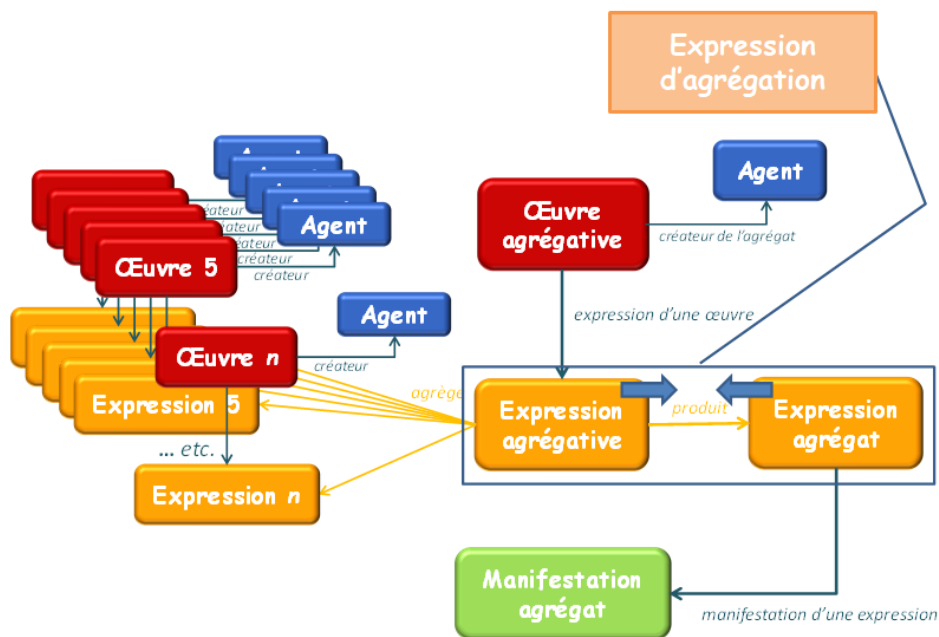


Figure 4 - Schéma illustrant le processus d'agrégation

F2 Recommandations générales sur le traitement des agrégats

▲ Pas de correspondance avec RDA

F2.1 Spécificité de la relation d'agrégation

Les relations d'agrégation ne sont pas des relations tout-partie mais des relations spécifiquement conçues pour lier des expressions agrégatives avec des expressions qui sont agrégées. Ne pas utiliser de relation tout-partie pour relier une œuvre agrégative aux œuvres qui sont agrégées, ni pour détailler les expressions agrégées dans une expression agrégative.

Pour des instructions sur l'enregistrement des relations entre un ensemble et ses parties, voir les parties consacrées aux relations tout-parties dans chacune des entités OEMI.

F2.2 Méthodes de traitement des agrégats

Traiter un agrégat en choisissant l'une ou l'autre des méthodes suivantes :

- Création d'un arbre agrégatif simple (voir [F2.2.1](#)) ;
- Dépouillement des expressions agrégées au niveau de la manifestation agrégat (voir [F2.2.2](#)) ;
- Dépouillement des expressions agrégées au niveau de l'expression d'agrégation (voir [F2.2.3](#)).

F2.2.1 Création d'un arbre agrégatif simple

Il est possible de créer un arbre agrégatif simple, c'est-à-dire de décrire uniquement l'expression d'agrégation et l'œuvre agrégative sans dépouiller le contenu de l'expression d'agrégation à travers des relations d'agrégation.

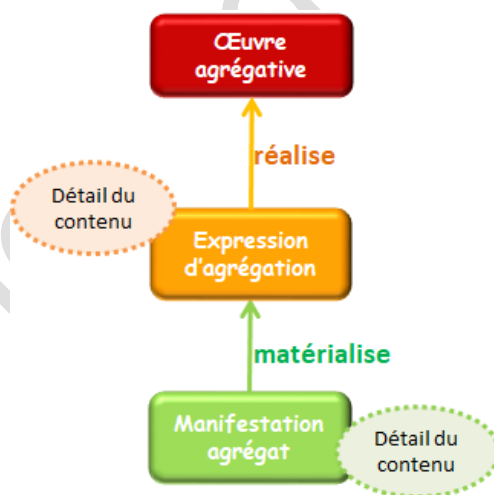


Figure 5 – Création d'un arbre agrégatif simple

Si l'agence créant la description choisit cette méthode, alors les relations entre la manifestation agrégat, l'expression d'agrégation et l'œuvre agrégative sont les relations fondamentales entre manifestation, expression et œuvre (voir les [Relations principales entre l'œuvre, l'expression, la manifestation et l'item](#)).

Décrire l'œuvre agrégative selon le plan d'agrégation. Pour des lignes directrices générales sur les critères de création d'une nouvelle œuvre agrégative, voir le paragraphe [Critères d'identification d'une œuvre distincte](#).

Pour décrire l'expression d'agrégation, tous les attributs propres aux [expressions](#) peuvent être utilisés. Détailler le contenu de l'agrégat au niveau de l'expression d'agrégation en utilisant l'élément [Détail du contenu de l'expression d'agrégation](#).

Au besoin, enregistrer le détail des expressions agrégées qui sont matérialisées dans la manifestation dans l'élément Détail du contenu (voir 3.53), notamment s'il est nécessaire de préciser l'emplacement du contenu dans la manifestation.

F2.2.2 Dépouillement des expressions agrégées au niveau de la manifestation agrégat

Il est possible de détailler les expressions et les œuvres qui sont matérialisées dans un agrégat au niveau de la manifestation agrégat. Si l'agence créant la description choisit cette méthode, alors établir des relations distinctes depuis la manifestation agrégat vers chacune des différentes expressions qui sont agrégées au moyen de la relation fondamentale [Expression manifestée](#).

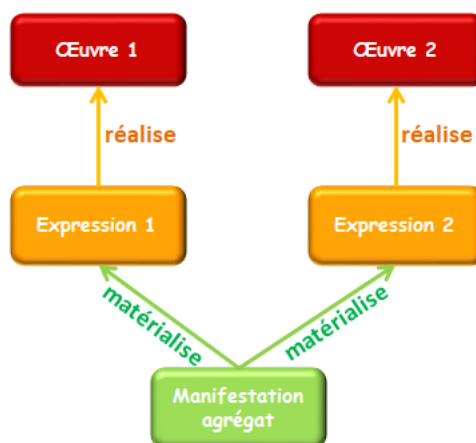


Figure 6 - Dépouillement au niveau de la manifestation agrégat

Cas particulier – Agrégats constitués par augmentation

Pour les augmentations, il est possible d'établir une relation distincte depuis la manifestation agrégat vers seulement l'une des expressions qui sont agrégées (correspondant le plus souvent à des expressions d'œuvres secondaires). Par exemple, dans le cas d'un contenu principal accompagné d'une préface et d'illustrations, il est possible de ne détailler que l'œuvre correspondant à la préface, ou celle des illustrations, ou les deux.

F2.2.3 Dépouillement des expressions agrégées au niveau de l'expression d'agrégation

Il est possible de dépouiller le contenu de l'expression agrégative au niveau de l'expression d'agrégation au moyen d'une [relation d'agrégation](#). Cette méthode est notamment recommandée pour la description des agrégats regroupant 2 ou 3 œuvres du même créateur ou de créateurs différents avec titre collectif, les agrégats de plus de 3 œuvres qu'on souhaite dépouiller, etc.

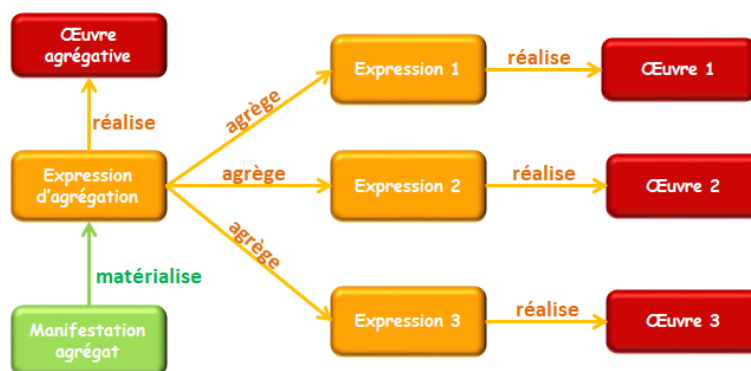


Figure 7 - Dépouillement au niveau de l'expression d'agrégation

F2.3 Relations entre agrégats et agents

▼ Correspondance avec RDA : 03.74.16.81 – Divergence

F2.3.1 Relations entre une œuvre agrégative et des agents

Si une œuvre agrégative a été créée par un ou plusieurs agents responsable(s) du plan d'agrégation, enregistrer ce ou ces agents au moyen de la relation [Créateur de l'œuvre agrégative/Créatrice de l'œuvre agrégative](#).

La relation entre une œuvre agrégative et un créateur d'une ou plusieurs des œuvres dont les expressions sont agrégées n'est pas une relation directe mais un raccourci. Si l'agence créant la description choisit de lier une œuvre agrégative à un créateur d'une œuvre dont l'expression est agrégée, alors utiliser le raccourci [Créateur de l'œuvre agrégée / Créatrice de l'œuvre agrégée](#).

F2.3.2 Relations entre une expression d'agrégation et les agents

La relation entre une expression d'agrégation et un créateur d'une ou plusieurs des expressions qui sont agrégées n'est pas une relation directe mais un raccourci. Si l'agence créant la description choisit de lier une expression d'agrégation et un créateur de l'une ou plusieurs des expressions qui sont agrégées, alors utiliser le raccourci [Créateur de l'expression agrégée / Créatrice de l'expression agrégée](#).

F2.3.3 Relations entre une manifestation agrégat et les agents

Dans le cas d'un agrégat constitué par augmentation, la relation entre une manifestation agrégat et un agent créateur d'un contenu secondaire (illustrateur pour des illustrations ajoutées, préfacier etc.) n'est pas une relation directe mais un raccourci. Si l'agence créant la description choisit de lier une manifestation agrégat et un agent créateur d'un contenu secondaire, alors utiliser les relations spécifiques du raccourci [Créateur de l'augmentation / Créatrice de l'augmentation](#).